



1^{ère} République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL42

Objet
Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
DIA	-	AB316 lotissement de l'Arthénuère	-
DIA	-	ZD67 lotissement de la Promenade	-
DIA	-	AB319 lotissement de l'Arthénuère	-
Devis	CWA	Panneau Pocket pour 3 ans ½	540 €
Devis	ECONOMICTEL	Audit technique informatique	2 083 €
Devis	ADEQUAT	Ecole 3 licences Office	255 €
Devis	MG	Sanitaires publics miroir	211 €
Devis	MG	Garage double clé portail	129 €
Devis	MG	Ecole anti-pince doigts	248 €
Devis	CITEOS	Feux tricolores Remise en état	1 566 €

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le conseil municipal prend acte.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL43

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Objet
Assainissement Rapport Annuel du Délégué

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Date de la convocation
26/08/2025

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Date d'affichage
26/08/2025

Objet : Assainissement Rapport Annuel du Délégué
Le maire propose au conseil municipal de prendre acte de la réception du Rapport Annuel du Délégué en charge de l'exploitation de la station d'épuration.

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal prend acte.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 08/09/2025

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosmières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL44

Objet
Assainissement Budget Décision Modificative

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Assainissement Budget Décision Modificative
Vu l'article L1612-11 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49,
Sous réserve du respect des dispositions des articles L1612-1, L1612-9 et L1612-10 du Code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte certaines recettes et dépenses.

INVESTISSEMENT		
RECETTES		
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	+ 33 593 €
DEPENSES		
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	+ 33 593 €

La décision modificative est détaillée en annexe de la délibération.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'approuver la présente décision modificative.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry

72110 Code INSEE	CROSMIERES - (1) Assainissement de Crosnières	DM n°1 2025
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

2025DM01

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	33 593.52 €	0.00 €	0.00 €
R-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	33 593.52 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	33 593.52 €	0.00 €	33 593.52 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	33 593.52 €	0.00 €	33 593.52 €
Total Général		33 593.52 €		33 593.52 €



_ République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL45

Objet
Action sociale

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Action sociale

Vu l'avis de la commission sociale,

Le maire propose au conseil municipal d'accorder une aide de 198,95 € pour un impayé d'énergie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'accorder l'aide sociale ci-dessus.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL46

Objet
Réseau chaleur 2 marchés publics

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Réseau chaleur 2 marchés publics
Le conseil municipal demande un report de ce point au prochain conseil municipal pour permettre au maître d'oeuvre de terminer son rapport d'analyse des offres.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL47

Objet
Mise à jour du tableau des emplois

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Mise à jour du tableau des emplois
Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L542-3,
Vu le décret 91-298 du 20/03/1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet.
Le maire propose au conseil municipal la mise à jour suivante du tableau des emplois.

adjoint technique principal 2e classe	
jusqu'au 31/08/2025	à compter du 01/09/2025
29H/semaine	31H30/semaine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de modifier la durée de travail d'un emploi d'adjoint technique principal 2e classe, de 29H à 31H30 par semaine à compter de septembre.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosmières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL48

Objet
Subvention à une association

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Subvention à une association
Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à verser une subvention exceptionnelle à l'association Festivités crosmiéroises pour permettre à cette dernière de financer la formation d'artificier d'un bénévole.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de verser une subvention de 400 € à l'Association Festivités crosmiéroises

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosmières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL49

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Objet
Pays fléchois Rapport 2024 SPANC

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Date d'affichage
26/08/2025

Objet : Pays fléchois Rapport 2024 SPANC

Le conseil municipal prend acte du rapport du Service Public d'Assainissement Non Collectif 2024 de la Communauté de Communes du Pays Fléchois

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL50

Objet
Pays fléchois Rapport élimination déchets ménagers assimilés

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Pays fléchois Rapport élimination déchets ménagers assimilés
Le conseil municipal prend acte du rapport d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2024 de la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry



République Française
Département SARTHE
Commune de Crosnières

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 01/09/2025

Référence
2025DEL51

Objet
Voirie

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
26/08/2025

Date d'affichage
26/08/2025

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 08/09/2025

L'an 2025, le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusé ayant donné procuration : M. LARUE Olivier à M. RICOT Thierry
Excusées : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure
Absents : Mme LUDWIG Marie, M. DAILLIERES Stéphane

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. RICOT Thierry

Objet : Voirie

Le maire propose au conseil municipal d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Le chemin de l'Anglottière dessert uniquement une propriété privée située sur une commune voisine.

Or, la Communauté de Communes du Pays Fléchois attend l'avis du conseil municipal avant de commencer d'éventuels travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'inscrire ce point à l'ordre du jour et de demander à la Communauté de Communes du Pays Fléchois de réaliser uniquement des travaux d'entretien simple du chemin de l'Anglottière afin de maintenir une équité de traitement des voiries de la commune. Le conseil municipal demande également le déclassement de ce chemin.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08/09/2025
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. RICOT Thierry